



Premier ministre

Hôtel de Matignon, le 21 février 2017

**Déclaration de M. Bernard CAZENEUVE, Premier ministre  
à l'issue de son entretien avec  
M. LI Keqiang, Premier ministre de la République de Chine  
Mardi 21 février 2017**

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames et messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement le Premier ministre LI pour son accueil. J'entame en effet aujourd'hui avec grand plaisir, à son invitation, une visite officielle de trois jours en Chine, avec deux étapes, à Pékin et à Wuhan. Cette visite fait suite à la visite en France du Premier ministre LI fin juin-début juillet 2015 et s'inscrit dans le rythme particulièrement dense des visites bilatérales franco-chinoises que nos deux pays ont connues ces dernières années. Ma présence ici aujourd'hui témoigne de l'importance que la France accorde à ses relations avec la Chine, quelles que soient les contraintes du calendrier politique. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à ce qu'une importante délégation de ministres, de parlementaires, de représentants d'entreprises et d'institutions m'accompagne.

Cette première journée a été l'occasion d'échanges très constructifs avec le Premier ministre LI, qui m'ont permis de constater une nouvelle fois la qualité et la solidité de nos relations bilatérales, ainsi que notre grande convergence sur les sujets qui nous ont occupés.

Une réalité s'impose à tous : la Chine et la France sont deux grands pays.

Et c'est d'abord le cas en matière politique et économique. Le développement du partenariat stratégique global franco-chinois est un axe prioritaire de notre politique extérieure. La France a la conviction qu'un dialogue confiant entre nos deux pays, membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies et puissances nucléaires, est essentiel à la paix, à la stabilité et à la prospérité internationales. Le renforcement de la coopération entre nos deux pays est plus important que jamais, dans un contexte international marqué par une incertitude inédite et par des défis communs à notre sécurité, que ce soit le terrorisme, la prolifération ou le dérèglement climatique.

Je rappelle que nos échanges commerciaux ont doublé depuis 2005, même s'ils restent encore très déséquilibrés. J'ai par conséquent évoqué avec le Premier ministre LI l'importance du rééquilibrage de nos échanges « par le haut », qui demeure une priorité. Seules des relations commerciales fondées sur l'ouverture, l'équilibre, la réciprocité et les bénéfices mutuels mettront nos économies à l'abri de futures crises et des tentations protectionnistes.

La France et la Chine sont aussi deux grands pays en matière d'industrie et d'énergie, deux secteurs-clé pour l'avenir de la planète.

Nos discussions nous ont permis d'approfondir nos coopérations dans les secteurs du nucléaire et de l'aéronautique et de donner une impulsion supplémentaire aux partenariats dans les secteurs d'avenir tels que l'agroalimentaire, la ville durable, la santé et le vieillissement et les services financiers. Les nombreux contrats qui viennent d'être signés, devant nous, illustrent le potentiel de nos relations dans tous ces domaines.

La coopération franco-chinoise sur le nucléaire civil, qui est ancienne et solide, vient de franchir un cap majeur avec la signature, à l'instant, d'un accord-cadre de coopération industrielle et commerciale entre Areva et CNNC aujourd'hui.

S'agissant du partenariat franco-chinois en marchés tiers, qui représente un nouvel axe prometteur de notre partenariat économique, nous nous sommes mis d'accord sur deux premiers projets en Afrique et en Asie : l'un est un projet d'incinérateur d'ordures ménagères à Phnom Penh, au Cambodge ; l'autre est un projet de parc éolien en Namibie. Ils témoignent de ce qui peut être attendu de ces partenariats : des projets portés par des entreprises françaises et chinoises, par les autorités des pays concernés, présentant un haut niveau d'exigence sociale et environnementale, dans des secteurs prioritaires tels que la protection de l'environnement et les énergies renouvelables.

Nos deux pays ont aussi en commun la préoccupation première de la jeunesse, de la culture, de l'ouverture au monde.

Plusieurs accords signés aujourd'hui vont, à cet égard permettre de renforcer les échanges humains entre la France et la Chine : sans compréhension entre les peuples, il n'est pas de liens durables entre deux pays.

L'accord de reconnaissance réciproque des permis de conduire, dont l'entrée en vigueur permettra de faciliter la mobilité des ressortissants de nos deux pays ; une lettre d'intention lançant un programme de visites croisées de jeunes chercheurs de haut niveau, qui ouvre de nouvelles perspectives de coopération en matière de sciences, technologies et innovation.

La reconduction de l'accord sur la mobilité des étudiants stagiaires et jeunes professionnels en 2017 doit permettre à un nombre accru de nos jeunes d'effectuer un stage dans nos deux pays.

Nous partageons aussi la valeur de la solidarité entre les générations.

C'est la raison pour laquelle l'adoption d'une déclaration d'intention en matière de coopération dans le domaine des politiques de prise en charge et d'accompagnement des personnes âgées doit nous permettre de développer les coopérations pour faire face au défi du vieillissement des populations dans nos pays respectifs. J'ai indiqué au Premier ministre LI le souhait de la France que la nouvelle législation chinoise sur les ONG étrangères entrée en vigueur le 1er janvier 2017 ne porte pas atteinte aux nombreuses coopérations bilatérales que nous entretenons avec la Chine et que les ONG françaises puissent poursuivre leur contribution au développement économique et social de la Chine.

La France aime la Chine, et la Chine aime la France.

J'en veux pour preuve le fait que la France est l'une des destinations préférées des touristes chinois : 1,6 millions de touristes chinois en 2016 se sont rendus en France l'an passé. Désormais, on peut se voir délivrer un visa pour la France en 48h00 - et même en 24h00 lorsque l'on voyage en groupe. L'ouverture en 2016 de neuf nouveaux centres permet désormais de déposer une demande de visa sans avoir à se déplacer jusqu'à l'un de nos 5 consulats généraux. Toutes les mesures sont prises pour leur réserver le meilleur accueil et leur assurer une sécurité maximale durant leur séjour.

Je me réjouis de la suite du programme de mon déplacement, au cours duquel j'aurai d'autres occasions de m'exprimer devant vous et devant vos confrères :

Je rencontrerai demain le Président XI Jinping et le Président de l'Assemblée nationale populaire, afin d'évoquer nos relations bilatérales et les questions internationales.

Après-demain, je me rendrai à Wuhan, où je rencontrerai les autorités du Hubei et où de nombreuses entreprises françaises innovantes sont implantées. Je visiterai notamment le projet d'éco-cité franco-chinois du district de Caidian, [dont la planification générale vient d'être adoptée].

J'y visiterai également le laboratoire de confinement biologique de niveau P4 qui va entrer dans sa phase opérationnelle après plus d'une décennie de coopération et illustre la relation de confiance entre nos deux pays. Cette nouvelle structure ouvre de nouvelles perspectives de coopération scientifique dans le domaine clé de la lutte contre les maladies émergentes.

Je vous remercie de votre attention.